



ANNEE SPORTIVE 2020 / 2021

PROTOCOLE D'ORGANISATION LIÉ A LA SITUATION SANITAIRE POUR L'ACTIVITE

MULTIMEDIA

Se déroulant dans l'atelier dédié

(Un exemplaire du présent protocole sera remis à chaque participant)

Cadre général

Port du masque obligatoire pour tous les plus de 11 ans,
Respect des règles de distanciation physique,
Liste des présents systématique pour chaque activité et pour chaque séance ou créneau,
Affichages préventifs à l'entrée des locaux,
Gel hydroalcoolique disponible à l'entrée et dans chaque salle d'activité,

Prérequis :

Nombre de participants : maximum 9, y compris les encadrants,
Port du masque obligatoire.
Désinfection des mains obligatoire dans le hall,
Distanciation physique respectée à tout instant,

Logistique générale :

Etablissement de la liste des participants par l'animatrice à chaque séance,

Equipement et pratique de l'activité :

Les personnes doivent arriver et partir à l'heure (éviter les discussions trop longues entre participants),
Port du masque obligatoire durant toute la séance,
Distanciation physique d'un mètre entre les participants,
Chaque participant a un poste qui lui est dédié,
Utilisation d'un PC sur 2 (condamnation du PC du milieu dans chaque rangée),
Trois personnes qui possèdent un PC portable pourront utiliser la grande table au milieu,
Lavage ou désinfection des mains en début et en fin de séance,

Fin d'activité :

Fin de l'activité 5 mn avant l'heure afin de permettre aux participants de ranger leur matériel.
A la fin de chaque session l'animatrice désinfecte tables, chaises et matériels communs. Elle aère les locaux dans la mesure du possible.

